

RÈGLEMENT CONCOURS SURCYCLAGE

L'association « Surcycle et Cie » de St Christoly de Blaye organise un concours de surcyclage ou upcycling du 10 octobre au 20 novembre 2024 .

A partir d'un vêtement oublié, de chutes de tissu elle vous met au défi de réaliser :

-soit un gilet sans manches

-soit un sac banane

-soit des vêtements de poupée en précisant la taille et le type de poupée.

Tous les arts du fil sont autorisés : couture, tricot, crochet, tissage, broderie, patchwork, boro...

Les pièces réalisées sont à destination de qui vous voulez mais devront avoir été réalisées pour le concours.

Une seule participation possible par personne.

Dépôt des pièces produites à notre association jusqu'au 20 novembre 2024 de 17h30 à 20h, le mardi, salle associative contiguë aux courts de tennis à St Christoly de Blaye.

Ce qui nous motive c'est votre goût ,votre astuce pour recycler ...

De nombreux partenaires, côté récompenses, vont vous gâter : sac de créateur, livres, places de spectacle, séance de coiffeur, repas au restaurant etc ...

Ce serait bête de ne pas tenter de participer à ce concours malicieux !

Inscription gratuite au 06.51.61.80.34 par SMS en précisant vos coordonnées et la participation choisie (sac, gilet ou vêtements de poupée)

par mail à 6zo51450b@laposte.net

Règlement du concours sur simple demande mais il faut une adresse mail.

Si un des gagnants prévenu par mail ou SMS ne répond pas dans la semaine de clôture du concours soit jusqu'au 30 novembre 2024 son lot sera remis en jeu.

Exposition et remise des prix le 23 novembre de 9h à 12h salle des associations à St Christoly (à côté de la salle Courade).